

Le CRIFPE

vous invite à la conférence de

Dilmeire Sant Anna **Ramos Vosgerau**
Université pontificale catholique
du Paraná - PUCPR

Le défi de la mobilisation institutionnelle dans le développement professionnel des professeurs d'université : le cas de la PUCPR-Brésil

Dilmeire Vosgerau est professeure au programme d'études supérieures en éducation à l'Université Pontificale Catholique du Paraná (PUCPR), Brésil. Elle est membre du Centre d'enseignement et d'apprentissage (CrEAre) de la PUCPR et coordonne le Groupe de recherche *Créativité et innovation dans l'enseignement supérieur* (CIDES). Elle est consultante internationale pour le logiciel ATLAS.ti.

19 octobre 2017

12 h à 13 h
Université de Montréal
Pavillon Marie-Victorin
Local B-525

La promotion du développement professionnel des professeurs d'université est un défi majeur pour les institutions d'enseignement supérieur qui visent l'excellence dans la qualité de l'enseignement. Parmi les obstacles observés, on note d'abord le difficile équilibre entre les besoins individuels de formation des professeurs et les besoins institutionnels. On constate aussi un manque d'implication, non seulement de la part des professeurs, mais également de la part de l'ensemble de la communauté universitaire, notamment des gestionnaires, du personnel de soutien et des étudiants. Cette étude de cas a pour objectif de définir les obstacles à la mobilisation institutionnelle dans la formation et développement professionnel des professeurs universitaires. Elle s'intéresse principalement aux actions et aux stratégies mises sur pied par le service responsable du développement professionnel à l'Université Pontificale Catholique du Paraná (PUCPR), une université communautaire et confessionnelle. Cette recherche s'appuie notamment sur les travaux de Zabalza (2004), Saroyan et Amundsen (2004), Cunha (2010) et Veiga (2012) et a trait au processus de création et de consolidation du Centre d'enseignement et d'apprentissage (2014-2016) de la PUCPR. Les résultats de notre étude montrent que parmi les mesures adoptées pour légitimer les actions de formation, l'adoption de plusieurs actions simultanées telles, la valorisation des bonnes pratiques et le partage d'expériences, est favorable à la mobilisation institutionnelle visant le développement professionnel des professeurs d'université.

